

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au Centre d'Interprétation du cerf de Virginie, le lundi 6 mai 2024 à 19 h, à laquelle sont présents le maire Roch Carpentier et les conseillers messieurs Gilles Courchaine et Hugo Carle ainsi que les conseillères mesdames Linda Lirette et Sylvie Leclair formant quorum sous la présidence du maire. Le conseiller Yves Morin ainsi que la conseillère Mélanie Renaud ont motivé leur absence

Madame Lorraine Fondeville, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

**1.1 Ouverture de l'assemblée
2024-05-R12759**

Sylvie Leclair appuyée de Hugo Carle propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

**1.2 Adoption de l'ordre du jour
2024-05-R12760**

Linda Lirette appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que certains points soient ajoutés :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Ouverture de l'assemblée
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des comptes et procès-verbaux
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 avril 2024
 - 2.2 Adoption des comptes payés et à payer de la période
3. Parole au public et période de questions
4. Administration
 - 4.1 Congrès FQM 2024
 - 4.2 Renouvellement contrat d'assurances - FQM
5. Incendie et sécurité publique
 - 5.1 Fin d'emploi – Employé 22-0004
 - 5.2 Embauche – pompier volontaire
6. Travaux publics
 - 6.1 Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
 - 6.2 Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)
 - 6.3 Commission de toponymie – chemin des Perdrix
 - 6.4 Acceptation soumission – asphalte : tronçon – entrée chemin du Barrage
7. Hygiène du milieu et environnement
8. Urbanisme et développement économique/touristique
 - 8.1 Adoption du Règlement no 335-24 : Règlement de démolition d'immeubles
 - 8.2 Avis de motion pour l'adoption d'une Politique d'affichage de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau
 - 8.3 Adoption du projet de Règlement no. 337-24 : Politique d'affichage de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau
 - 8.4 Avis de motion pour l'adoption d'un Règlement de zonage
 - 8.5 Adoption du projet de Règlement no. 338-24 : Règlement de zonage
 - 8.6 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement de lotissement
 - 8.7 Adoption du projet de Règlement no. 339-24 : Règlement de lotissement
 - 8.8 Avis de motion pour l'adoption d'un Règlement de permis et certificats
 - 8.9 Adoption du projet de Règlement 340-24 : Règlement de permis et certificats
 - 8.10 Avis de motion pour l'adoption d'un Règlement de construction
 - 8.11 Adoption du projet de Règlement 341-24 : Règlement de construction
 - 8.12 Avis de motion pour l'adoption d'un Règlement du Plan d'urbanisme
 - 8.13 Adoption du projet de Règlement 342-24 : Règlement du Plan d'urbanisme

- 9. Loisirs, culture et bibliothèque
- 10. Responsabilité sociale
- 11. Varia, correspondances et autres
- 11.1 Calendrier CHGA 2025
- 12. Parole au public et période de questions
- 13. Levée de l'assemblée

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2. Adoption des comptes et des procès-verbaux

**2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 avril 2024
2024-05-R12761**

Sylvie Leclair appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2.2 Adoption des comptes payés et à payer de la période
2024-05-R12762**

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés totalise 307 108,95 \$ et se détaille comme suit :

Comptes payés :	57 831,17 \$
Comptes à payer :	214 845,03 \$
Salaires :	34 432,75 \$

EN CONSÉQUENCE, Gilles Courchaine appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu d'approuver la liste des déboursés et des comptes à payer tel que présentée.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

3.0 Parole au public

Monsieur Guy Fournier demande une dérogation afin de ne pas avoir à transmettre un plan d'implantation pour la construction de son garage.

Madame Louise Leblanc demande la raison de la nécessité d'un plan d'implantation lorsque que le terrain est de grande dimension.

Monsieur André Leblanc demande si un contribuable peut assister au CCU. Il exprime son mécontentement au fait qu'il n'était autorisé à changer sa roulotte. Il effectuera une demande au CCU.

Monsieur Louis Lecompte désire savoir s'il peut installer un conteneur sur son terrain selon le nouveau schéma d'aménagement. Il demande si un permis est nécessaire lors de la démolition d'une remise.

Madame Nancy Côté spécifie le manque de panneaux indicatifs afin de bonifier le visuel des chutes rouges.

4.0 Administration

**4.1 Congrès FQM 2024
2024-05-R12763**

Hugo Carle appuyé de Linda Lirette propose et il est résolu d'autoriser le maire, Roch Carpentier à participer aux Assises annuelles de la FQM qui se tiendront le 26, 27 et 28 septembre 2024 à Québec. Il est aussi résolu que les dépenses afférentes à cette participation seront aux frais de la municipalité.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

4.2 Renouvellement contrat d'assurances - FQM 2024-05-R12764

Sylvie Leclair appuyée de Gilles Courchain propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder au renouvellement du contrat d'assurance avec la FQM au coût de 24 692,86 \$ taxes incluses.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

5.0 Incendie et sécurité publique

5.1 Fin d'emploi – employé 22-0004 2024-05-R12765

Hugo Carle appuyé de Gilles Courchain propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale adjointe, Lorraine Fondeville à signer pour et au nom de la municipalité, l'entente de fin d'emploi pour l'employée no. 22-0004 et d'en appliquer le contenu.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

5.2 Embauche – pompier volontaire 2024-05-R12766

Sylvie Leclair appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu de procéder à l'embauche de Madame Caroline Ethier à titre de pompière volontaire conditionnel à l'acceptation des modalités d'embauche de la nouvelle pompière. Il est également résolu d'autoriser la nouvelle pompière à suivre la formation pompier 1.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6.0 Travaux publics

6.1 Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) 2024-05-R12767

Sylvie Leclair appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu que la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau dépose une demande d'aide financière au Député Monsieur Robert Bussière pour le chemin de la Ferme-Richard pour un montant de 24 000 \$. Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à signer tous documents relatifs à cette demande.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**6.2 Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration
d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)
2024-05-R12768**

Gilles Courchaine appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu que la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau dépose une demande d'aide financière au Député Monsieur Robert Bussière pour le chemin de la Ferme-Richard pour un montant de 19 600 \$. Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à signer tous documents relatifs à cette demande.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**6.3 Commission de toponymie – chemin des Perdrix
2024-05-R12769**

Sylvie Leclair appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale à présenter une demande d'attestation d'officialisation d'un nom de voie de communication auprès de la commission de toponymie pour un nouveau chemin, soit chemin des Perdrix. Il s'agit d'un nouveau chemin privé. Le nom réfère à la forte fréquentation de perdrix sur ce chemin. La perdrix est un symbole et représente le côté naturel de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau comme l'est le cerf de Virginie. Le nom, chemin des Perdrix représenterait bien le secteur rural et qui a comme objectif de ralentir le développement et de conserver au mieux, le milieu naturel des lots. Aucun autre chemin de la municipalité ne porte ce nom qui semble incontournable.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**6.4 Acceptation soumission – asphalte : tronçon – entrée chemin du Barrage
2024-05-R12770**

Linda Lirette appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu d'accepter la soumission de Michel Lacroix Construction au coût de 10 500 \$ plus taxes pour des travaux de pavage à l'entrée du chemin du Barrage.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

7.0 Hygiène du milieu & environnement

8.0 Urbanisme et développement économique/touristique

**8.1 Adoption du Règlement no. 335-24 : Règlement de démolition d'immeubles
2024-05-R12771**

Sylvie Leclair appuyée de Hugo Carle propose et il est résolu d'adopter le Règlement 335-24 : Règlement de démolition d'immeubles.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**8.2 Avis de motion pour l'adoption d'une Politique d'affichage de la Municipalité
de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau
2024-05-R12772**

Avis de motion est lancé par le conseiller Gilles Courchaine que lors d'une session ultérieure il y aura présentation et adoption d'un Règlement pour une Politique d'affichage de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**8.3 Adoption du projet de Règlement no. 337-24 : Politique d'affichage de la
Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau
2024-05-R12773**

Linda Lirette appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu d'adopter le projet de Règlement 337-24 : Politique d'affichage de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**8.4 Avis de motion pour l'adoption d'un Règlement de zonage
2024-05-R12774**

Avis de motion est lancé par le conseiller Gilles Courchainé que lors d'une session ultérieure il y aura présentation et adoption d'un Règlement de zonage.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**8.5 Adoption du projet de Règlement no. 338-24 : Règlement de zonage
2024-05-R12775**

Linda Lirette appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu d'adopter le projet de Règlement 338-24 : Règlement de zonage.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**8.6 Avis de motion pour l'adoption d'un Règlement de lotissement
2024-05-R12776**

Avis de motion est lancé par la conseillère Sylvie Leclair que lors d'une session ultérieure il y aura présentation et adoption d'un Règlement de lotissement.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**8.7 Adoption du projet de Règlement no. 339-24 : Règlement de lotissement
2024-05-R12777**

Linda Lirette appuyée de Gilles Courchainé propose et il est résolu d'adopter le projet de Règlement 339-24 : Règlement de lotissement.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**8.8 Avis de motion pour l'adoption d'un Règlement de permis et certificats
2024-05-R12778**

Avis de motion est lancé par la conseillère Linda Lirette que lors d'une session ultérieure il y aura présentation et adoption d'un Règlement de permis et certificats.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**8.9 Adoption du projet de Règlement no. 340-24 : Règlement de permis et certificats
2024-05-R12779**

Gilles Courchainne appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu d'adopter le projet de Règlement 340-24 : Règlement de permis et certificats.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**8.10 Avis de motion pour l'adoption d'un Règlement de construction
2024-05-R12780**

Avis de motion est lancé par le conseiller Hugo Carle que lors d'une session ultérieure il y aura présentation et adoption d'un Règlement de construction.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**8.11 Adoption du projet de Règlement no. 341-24 : Règlement de construction
2024-05-R12781**

Gilles Courchainne appuyé de Linda Lirette propose et il est résolu d'adopter le projet de Règlement 341-24 : Règlement de permis et certificats.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**8.12 Avis de motion pour l'adoption d'un Règlement du Plan d'urbanisme
2024-05-R12782**

Avis de motion est lancé par la conseillère Sylvie Leclair que lors d'une session ultérieure il y aura présentation et adoption d'un Règlement du Plan d'urbanisme.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**8.13 Adoption du projet de Règlement no. 342-24 : Règlement du Plan d'urbanisme
2024-05-R12783**

Linda Lirette appuyée de Hugo Carle propose et il est résolu d'adopter le projet de Règlement 342-24 : Règlement du Plan d'urbanisme.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

9. Loisirs, culture et bibliothèque

10. Responsabilité sociale

11. Varia, correspondances & autres

11.1 Calendrier CHGA 2025
2024-05-R12784

Hugo Carle appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu de renouveler l'adhésion au calendrier CHGA 2025 au montant de 465 \$ plus taxes. Il est également résolu que cette dépense sera prise à même le poste budgétaire de publicité du C.I.C.V.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12. Parole au public et période de questions

Monsieur André Leblanc se questionne sur la raison de l'adoption de tous els nouveaux règlements.

Madame Louise Leblanc demande à quel endroit elle peut se procurer les règlements de la municipalité.

Monsieur Jean-Pierre Major mentionne que le 50^e anniversaire du Club FADOQ a eu lieu samedi le 4 mai dernier à l'école Laval et que dorénavant, les activités du Club auront lieu au CICV.

13. Levée de l'assemblée
2024-05-R12785

Gilles Courchaine appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu que la présente session soit levée à 19h30.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Roch Carpentier
Maire

Lorraine Fondeville
Directrice générale adjointe
Greffière-trésorière adjointe